

en exercice : 26  
présents : 17  
votants : 20

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le vingt-cinq avril,  
Le Conseil municipal de la Commune de VAL-AU-PERCHE,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de M. Jean-Claude LHÉRAULT, 1<sup>er</sup> Adjoint au  
Maire, Monsieur le Maire étant empêché.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 avril 2024

ETAIENT PRÉSENTS : M. LHÉRAULT, MME GEORGET, M. VALLET, MME VAIL, M. PLESSIS, MMES MOUSSET, COUVRET, MM. ANDRE, MAUFAY, POLICE, FRANCOIS, CONON, MMES TURMEL, SEMELY, PAPILLON, MOULIN, M. GARNIER.

ABSENTS EXCUSÉS : M. THIROUARD (pouvoir à M. LHÉRAULT), MME PICHON-COEURJOLY (pouvoir à M. PLESSIS), MME CREMADÈS (pouvoir à MME MOULIN), MME GUILLIN, MME TREVIN.

ABSENTS : M. TRUILLET, MME PIGEOT M. DUBOIS, M. DENECHAUD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MAUFAY.

**OBJET : ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LES TRAVAUX DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE POLYVALENTE JEAN BEAUDOUX (2<sup>ème</sup> consultation pour les lots classés infructueux en séance du 9 avril 2024)**

Dans le cadre du marché public de travaux pour l'aménagement de la Mairie et de la salle polyvalente Jean Beaudoux, M. LHERAULT, Adjoint au Maire en charge des travaux, rappelle que par délibération du 9 avril dernier, le Conseil municipal a attribué les lots 1, 2, 4, 7, 9, 10, 12, sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO). Les lots 3, 5, 6, 8, 11 ont, quant à eux, été déclarés infructueux.

Une nouvelle consultation pour ces 5 lots a donc eu lieu sans publicité. La CAO s'est réunie le mardi 23 avril 2024 afin d'examiner les candidatures reçues et de proposer un choix au Conseil municipal.

- Lot 3 : CHARPENTE OSSATURE BOIS – TOITURE TERRASSE – BARDAGE
  - o Trois entreprises ont été sollicitées (BEQUET, LEBLANC, MARTIN), une seule a répondu :
    - MARTIN CHARPENTE : 49 815.27 € HT soit 59 778.32 € TTC.
- Lot 5 : MENUISERIE EN BOIS – MENUISERIE PVC
  - o Trois entreprises ont été sollicitées (MANIERE, LESSINGER, ART DU BOIS 72)
    - ART DU BOIS 72 : 126 668.16 € HT soit 152 001.79 € TTC,
    - MENUISERIE MANIERE : 119 478.50 € HT soit 143 374.20 € TTC,
    - LESSINGER MENUISERIE : 217 800,00 € HT soit 261 360.00 € TTC,
- Lot 6 : CLOISON SECHE – PLAFOND – ISOLATION
  - o Trois entreprises ont été sollicitées : (PAPIN, LESSINGER, MAILHES POTIER)
    - PAPIN PLÂTRERIE : 137 998.16 € HT soit 165 597.79 € TTC,
    - LESSINGER MENUISERIE : 138 200.00 € HT soit 165 840.00 € TTC,
    - MAILHES POTTIER : 126 916.16 .00 € HT soit 152 299.39 € TTC.

- Lot 8 : CARRELAGE
  - o Quatre entreprises ont été sollicitées (DAVOUST, RAGOT B, MELLIER, GOUPIL J.), trois ont répondu :
    - CARRELAGE MELLIER : 31 037.33 € HT soit 37 244.80 € TTC,
    - RAGOT Baptiste : 46 959.38 € HT soit 56 351.26 € TTC,
    - GOUPIL Jérôme : 38 379.30 € HT soit 46 055.16 € TTC.
- Lot 11 : ELEVATEUR DE PERSONNE
  - o Trois entreprises ont été sollicitées (TK ELEVATOR, MISTAL ASCENSEURS, ERMHES) :
    - MISTRAL ASCENSEURS : 35 900 € HT soit 43 080 € TTC,
    - ERMHES : 30 104.90 € HT soit 36 125.99 € TTC,
    - TK ELEVATOR : 28 700 € HT soit 34 440 € TTC.

Sur proposition de la CAO et après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de retenir les entreprises suivantes :
  - o Lot 3 : CHARPENTE OSSATURE BOIS – TOITURE TERRASSE – BARDAGE
    - MARTIN CHARPENTE : 49 815.27 € HT soit 59 778.32 € TTC,
  - o Lot 5 : MENUISERIE EN BOIS – MENUISERIE PVC
    - MENUISERIE MANIERE : 119 478.50 € HT soit 143 374.20 € TTC,
  - o Lot 6 : CLOISON SECHE – PLAFOND – ISOLATION
    - MAILHES POTTIER : 126 916.16 .00 € HT soit 152 299.39 € TTC,
  - o Lot 8 : CARRELAGE
    - CARRELAGE MELLIER : 31 037.33 € HT soit 37 244.80 € TTC,
  - o Lot 11 : ÉLÉVATEUR DE PERSONNE
    - TK ELEVATOR : 29 330.00 € HT soit 35 196.00 € TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en place des marchés publics (acte d'engagement, notification de marché, ordre de service, acte de sous-traitance, avenant,...).

Les crédits nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2024 aux opérations 1803, 2304 et 2404.

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,

Jean-Claude LHERAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200053817-20240425-20240502\_001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2024



Transmis le :

Mis en ligne le :